

Zeitschrift: Rapport annuel / Bibliothèque nationale suisse
Herausgeber: Bibliothèque nationale suisse
Band: 82 (1995)

Artikel: Le rôle des bibliothèques nationales dans notre société
Autor: Böläval, Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-362290>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rôle des bibliothèques nationales dans notre société

Une bibliothèque nationale n'est pas uniquement un musée de collections, un immense magasin de curiosités et de trésors : elle se doit d'être ouverte sur l'extérieur. Sans doute y a-t-il déjà un ensemble de bibliothèques publiques, locales, scolaires et universitaires, dont l'objet est très directement le service du public ; il est indispensable que ces bibliothèques – je songe notamment aux bibliothèques universitaires à raison de la véritable explosion qu'a connue le nombre d'étudiants depuis une vingtaine d'années – soient dotées des moyens de remplir correctement leur mission de service public.



Pour autant, ces bibliothèques, même les plus importantes, ne répondent que très imparfaitement à une demande spécifique qui est celle des chercheurs. La bibliothèque nationale est avant tout une bibliothèque de recherche qui, sinon par son universalisme, du moins par son exhaustivité dans le domaine des publications, constitue une irremplaçable bibliothèque de référence et de dernier recours.

Mais ce double rôle n'épuise pas le sujet : nos sociétés contemporaines exigent un accès plus large de tous à la lecture savante et à la culture, appelant les bibliothèques nationales à un élargissement de leurs missions ; à cet égard, on serait surpris qu'il ne soit guère question de la nouvelle bibliothèque de Tolbiac, qui sera à la fois une bibliothèque nationale et une bibliothèque publique.

A dire vrai, ces dernières années, le niveau d'exigence vis-à-vis de la traditionnelle bibliothèque de la rue de Richelieu, en plein cœur de Paris, n'avait cessé de croître : l'établissement était victime sans doute de son succès, plus concrètement de la croissance du nombre des publications et des problèmes cruciaux de leur bonne conservation, mais aussi de l'accroissement considérable du nombre des chercheurs, en relation avec celui du monde universitaire : dois-je rappeler qu'en France – mais le phénomène est

européen – en trente ans, on est passé respectivement de 400 000 étudiants et de 35 000 enseignants à aujourd'hui plus de deux millions d'étudiants et à près de 60 000 enseignants ?

Dès 1988, les ambitions assignées à la nouvelle bibliothèque étaient claires : « Elle devra être à la disposition de tous, utiliser les technologies les plus modernes de transmission des données, pouvoir être consultée à distance et entrer en relation avec les autres bibliothèques européennes... » N'est-ce pas déjà définir assez bien le rôle des bibliothèques nationales dans nos sociétés contemporaines ?

La Bibliothèque Nationale de France va donc, d'ici le troisième millénaire, se doubler. Le site historique de Richelieu conservera ses prestigieuses collections ainsi que l'ensemble des départements dits « spécialisés » de la Bibliothèque : manuscrits, estampes et photographies, cartes et plans, monnaies et médailles, musique, arts du spectacle. En revanche, la totalité des douze millions d'imprimés, ouvrages et périodiques, et le million de documents audiovisuels seront transférés à partir du début de 1996 dans le nouveau bâtiment de Tolbiac achevé récemment.

Ainsi, d'une part, seront mieux satisfaits les besoins des chercheurs aujourd'hui à l'étroit, mais surtout, d'autre part, Tolbiac sera à la disposition d'un public de lecteurs considérablement élargi : il y a là un enjeu démocratique qui apparaît tout à fait fondamental dans cette vaste entreprise. Toute une partie du bâtiment sera accessible au public, du moins à ceux titulaires du baccalauréat ou ayant dix-huit ans. Regroupés en quatre départements (histoire et philosophie, littérature et art, sciences politiques et économiques, sciences et techniques), près de 400 000 ouvrages seront consultables en accès direct.

Sans doute s'interrogera-t-on : cette immense bibliothèque ne sera-t-elle pas plus « parisienne » que nationale ? N'y a-t-il pas

un renforcement de la concentration propre à la France, par rapport à une démarche visant à encourager les bibliothèques et la lecture publique à la périphérie ?

Non seulement la nouvelle bibliothèque sera en réalité rendue à ceux qui habitent la banlieue et la province grâce à une amélioration significative des réseaux de transports, mais les évolutions technologiques récentes vont permettre la consultation à distance : elles placent nos bibliothèques nationales au cœur de réseaux qui les relient et, en même temps, se ramifient de plus en plus pour être accessibles au simple citoyen. Ces nouvelles technologies font ainsi entrer de plain-pied les bibliothèques dans l'ère du multimédia, leur permettant ainsi d'attirer un public peu familier des formes traditionnelles d'accès au savoir.

La Bibliothèque Nationale de France a le souci de renforcer la complémentarité des fonds avec les autres bibliothèques françaises d'excellence par des conventions de partenariat. Elle met au point le Catalogue collectif de France permettant, à partir d'une seule interrogation de localiser, puis de solliciter la communication et la reproduction d'un document où qu'il se trouve. Parallèlement, une politique de numérisation des fonds a

été engagée et se poursuit (100 000 volumes et 300 000 images dès l'ouverture en 1997).

Ces systèmes de réseaux – partage des acquisitions, complémentarité des catalogues – doivent désenclaver Paris dans un pays historiquement centralisé, alors même que le raccordement à Internet, intervenu cette année, ouvre progressivement les réseaux nationaux aux immenses ressources internationales.

Il m'est agréable ici de souligner à quel point la BNF est attachée à la coopération internationale, tant par les contacts qu'elle noue quotidiennement avec les chercheurs et les spécialistes de l'information, que par la participation active aux instances internationales.

Une bibliothèque nationale, c'est aussi et enfin une grande institution culturelle : détentrice d'un immense patrimoine, elle se doit de favoriser son appropriation par un large public ; outre la consultation, la réalité du livre s'éprouve par le recours à des expositions, des conférences, des débats, des publications... chacun le sait, la culture, expression plurielle de valeurs communes, constitue un outil de cohésion de la société : elle renoue en permanence les fils d'un tissu social menacé de se déchirer.

